



# SYSTÈME ALIMENTAIRE DURABLE MATAWINIE

## Planification stratégique 2021-2024

Ce document est le résultat de travaux de coconstruction réalisés de septembre 2020 à avril 2021 par le comité SADM.

Version du 27 avril 2021

# LE SYSTÈME ALIMENTAIRE DURABLE MATAWINIE



## MISSION

Favoriser et soutenir les collaborations entre les organisations (entreprises, institutions et organismes), les municipalités et la population qui travaillent au développement du système alimentaire durable de la Matawinie en vue de susciter, consolider, propulser et/ou faire rayonner les initiatives structurantes, les compétences et les expertises matawiniennes.

## VISION

Être un réseau reconnu d'entraide mettant en place des actions pour un système alimentaire durable fonctionnel, inclusif et régulé pour la population de la Matawinie.

# ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT

## FORCES

- La composition du comité SADM reflète la diversité des acteurs, notamment en matière d'âge, de milieu (municipal, communautaire, etc.) et de territoire ;
- La présence d'un désir commun de développer le SADM ;
- L'engagement des partenaires du comité SADM est fort, malgré un contexte pandémique ;
- La présence de Lucie est un appui important à la démarche grâce à son leadership et sa bonne communication ;
- Le comité SADM a des liens avec les espaces de concertation existants ;
- Les partenaires, par leur expertise, ont développé plusieurs outils porteurs pour la démarche ;
- La Matawinie se distingue notamment par son expertise pour la culture nordique ;
- Les initiatives porteuses existantes sont nombreuses.

## FAIBLESSES

- La présence de nombreux silos, qui peuvent s'expliquer par le manque de ressources (temps, personnes, etc.) pour partager les expériences des acteurs du SADM ;
- La communication entre les acteurs est déficiente à différents niveaux (municipalités entre elles, entre municipalités et organismes du terrain, etc.) ;
- Les compétences et l'expertise de la Matawinie sont sous-évaluées ;
- Les discussions sont nombreuses, mais les actions le sont peu ;
- L'absence de stratégie pour la composition du comité SADM ;
- Les municipalités et les territoires ne sont pas tous représentés dans le comité SADM ;
- Le SADM couvre un territoire immense, ce qui peut poser des défis opérationnels ;
- Les partenaires du comité SADM, dans leurs activités régulières, couvrent des superficies différentes de territoires.

## OPPORTUNITÉS

- Les opportunités de maillage, de partage et de concertation entre les acteurs du SADM sont nombreuses. Comme exemple, on mentionne les collaborations pouvant être créées entre les jardins collectifs et les cuisines collectives, notamment pour la transformation des surplus ;
- La présence de retraités en Matawinie pourrait devenir un appui bénévole potentiel aux actions du SADM ;
- Le momentum actuel au niveau du financement et des appels de projets ;
- Le potentiel de réconciliation avec Manawan ;
- Les arrimages possibles avec Nourrir Lanaudière ;
- La sensibilisation croissante des jeunes depuis la pandémie. Il y a donc un potentiel d'implication supérieur de ceux-ci ;
- L'accroissement de l'exode urbain, ce qui a un effet positif sur le dynamisme des régions et de la relève ;
- Le potentiel d'avoir plus d'initiatives collectives, notamment en production alimentaire ;
- Les terrains d'école sont riches pour développer des initiatives de production alimentaire. L'Académie de Ste-Émilie-de-l'Énergie, propriétaire d'une grande terre, a de l'intérêt à participer à la réalisation de projets pilotes ;
- Le potentiel de développement pour le secteur des PFNL ;
- L'aide alimentaire s'effectue en un seul lieu (Moisson Lanaudière) ;
- Les territoires disponibles sont nombreux ;
- L'intérêt envers la réduction de la taille des épiceries ; ce qui pourrait notamment permettre à des petits producteurs d'offrir leurs produits plus facilement au sein de celles-ci.

## MENACES

- La faible cohérence entre les instances (au niveau gouvernemental, municipal) ;
- Les préoccupations des municipalités et des organismes ne sont pas les mêmes. Comme exemple, on mentionne la question de la sécurité alimentaire, qui demeure souvent oubliée ;
- La production animale en Matawinie est importante. Toutefois, les tendances alimentaires tendent vers le végétarisme et le véganisme ;
- Le pôle de distribution en aide alimentaire est situé à Joliette, ce qui allonge le circuit de distribution ;
- Le comité SADM surévaluerait les capacités de s'entendre ;
- Le personnel et les élus municipaux auraient une faible connaissance des actions menées par les comités, tel le comité SADM.
- L'étalement des populations à même les municipalités, ce qui aussi un effet sur l'accès aux services.

# PLAN 2021-2024

AXE 1

**PRODUCTION  
ALIMENTAIRE**

AXE 4

**VALORISATION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES**

AXE 2

**TRANSFORMATION  
ALIMENTAIRE**

AXE 5

**ÉDUCATION ET  
SENSIBILISATION**

AXE 3

**DISTRIBUTION  
ALIMENTAIRE**

AXE 6

**COORDINATION ET  
PÉRENNISATION**

## AXE 1 : PRODUCTION ALIMENTAIRE

OBJECTIFS	STRATÉGIES	CIBLES
1.1 Favoriser l'autoproduction alimentaire	1.1.1 Offrir un espace pour entreposer certaines matières utiles à l'autoproduction (fumiers, cendres, etc.) 1.1.2 Fournir un apport organique de départ à la population matawinienne (compost, etc.) 1.1.3 Planter des centres de bouturages 1.1.4 Intégrer les PFNL aux initiatives d'autoproduction	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer un partenariat avec la MRC Matawinie</li> </ul>
1.2 Favoriser l'implantation des espaces agricoles	1.2.1 Créer des espaces adaptés (éclairage, entreposage, etc.) 1.2.2 Établir la liste des lieux où il n'y en a pas d'initiative de jardins 1.2.3 Promouvoir la formation <i>Le départ d'un jardin</i> 1.2.4 Appuyer la création de forêts nourricières	
1.3 Produire des légumes et des fruits dans les écoles pendant l'année scolaire	1.3.1 Planter des initiatives favorisant la production alimentaire dans les écoles (serres, aquaponie, espaces de culture disponible, etc.) 1.3.2 Développer des partenariats touchant la production alimentaire avec les acteurs de la communauté (notamment pour maintenir les activités pendant la période estivale)	
1.4 Favoriser la cueillette de PFNL	1.4.1 Créer des groupes de cueilleurs en terres privées (en encadrant l'accès à ces terres avec l'aide d'un accompagnateur et par la mise en place d'une entente) 1.4.2 Intégrer des activités liées aux PFNL dans la programmation des loisirs des municipalités 1.4.3 Appuyer les initiatives de production alimentaire s'inspirant des techniques et méthodes d'agroforesterie 1.4.4 Travailler en collaboration avec la MRC	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer un projet pilote avec les champignons, arbustes et autres</li> <li>Créer une entente normée pour l'accès aux terres privées</li> </ul>
1.5 Favoriser les collaborations en production alimentaire	1.5.1 Développer des activités de réseautage entre producteurs 1.5.2 Développer des activités de réseautage entre les producteurs et les autres acteurs du système alimentaire 1.5.3 Travailler en partenariat avec l'UPA syndicat du Nord pour les activités susmentionnées	
1.6 Favoriser la production locale	1.6.1 Faire des démarches/changements du zonage au niveau municipal 1.6.2 Protéger les acquis au niveau du zonage agricole	

## AXE 2 : TRANSFORMATION ALIMENTAIRE

OBJECTIFS	STRATÉGIES	CIBLES
2.1 Mieux connaître les enjeux liés à la transformation alimentaire dans le contexte matawinien	2.1.1 Répertorier les transformateurs alimentaires (en complément des données issues du portrait du ROSAM) 2.1.2 Répertorier les initiatives de transformation alimentaire 2.1.3 Identifier les freins au développement des initiatives de transformation alimentaire	
2.2 Développer les compétences de la population de la Matawinie en ce qui a trait à la conservation des aliments	2.2.1 Développer des cuisines collectives 2.2.2 Faciliter l'entraide entre les différentes cuisines collectives (ex. :appui à la création, structuration) 2.2.3 Organiser des ateliers de cuisine en milieu scolaire 2.2.4 Travailler en complémentarité avec les actions déjà mises en œuvre (notamment par le ROSAM)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmenter le nombre de municipalités offrant le service</li> <li>• Solliciter la cuisine collective de St-Jean-de-Matha, qui a développée une expertise en la matière, pour la stratégie 2.2.2</li> </ul>
2.3 Faciliter l'accès à des infrastructures de transformation et de conservation	2.3.1 Établir des partenariats avec des camps de vacances ou des cabanes à sucre en vue d'accéder à des cuisines déjà conformes aux normes du MAPAQ 2.3.2 Appuyer la démarche de création d'un abattoir mobile	
2.4 Assurer la valorisation des surplus alimentaire issus des activités de transformation	2.4.1 Développer une initiative locale de centralisation des surplus	

## AXE 3 : DISTRIBUTION ALIMENTAIRE

OBJECTIFS	STRATÉGIES	CIBLES
3.1 Promouvoir l'accès à des aliments locaux à l'année longue	3.1.1 Inventorier les produits à distribuer 3.1.2 Approcher les groupes pertinents (épiceries, boutiques, etc.) en vue d'établir des stratégies de promotion adaptées	
3.2 Assurer un accès à des produits locaux à prix abordables	3.2.1 Évaluer la possibilité de mettre en place des stratégies de solidarité (ex. légumes en attentes, échelles de prix variables, etc.) 3.2.2 Cibler des groupes stratégiques en lien avec l'objectif en vue de développer des stratégies adaptées 3.2.3 Organiser un système de distribution des surplus	
3.3 Favoriser la collaboration entre les marchés publics de la Matawinie	3.3.1 Approcher le CDBL pour connaître son rôle quant à cet objectif et travailler en partenariat avec lui si cela est pertinent 3.3.2 Organiser des rencontres entre les marchés publics de la Matawinie 3.3.3 Créer un réseau d'entraide formel (qui pourrait prendre la forme d'un comité des marchés publics) 3.3.4 Établir un calendrier des marchés publics de la Matawinie	
3.4 Étudier la possibilité d'établir un réseau de distribution régional	3.4.1 Étudier la possibilité d'établir des partenariats avec les compagnies de transport	
3.5 Maximiser la distribution écologique	3.5.1 Encourager et favoriser la proximité dans les initiatives mises en place	
3.6 Répondre aux besoins des citoyens de la Matawinie en lien avec la disponibilité des denrées alimentaires et leur accès géographique	3.6.1 Recenser les besoins 3.6.2 Identifier les moyens de rapprocher le consommateur des denrées 3.6.3 Mettre en oeuvre les moyens les plus porteurs	
3.7 Améliorer le système de distribution existant en vue d'accroître l'accessibilité aux aliments	3.7.1 Identifier les différentes pistes d'amélioration du système de distribution (en y intégrant tous les acteurs du système actuel) 3.7.2 Mettre en oeuvre les pistes d'amélioration les plus porteuses	

## AXE 4 : VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

OBJECTIFS	STRATÉGIES	CIBLES
4.1 Développer une synergie entre les différents partenaires.	4.1.1 Créer un réseau de récupération alimentaire. (ex : Une filière)	
4.2 Outiller les citoyens à diminuer le gaspillage alimentaire à la maison	4.2.1 Organiser des ateliers de sensibilisation à l'école sur le gaspillage alimentaire 4.2.2 Organiser des ateliers et des conférences pour la population en général sur le gaspillage alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'ateliers et conférences</li> <li>• Bacs bruns fournis dans les écoles/CPE</li> </ul>
4.3 Arrimer nos actions avec le Plan de gestion des matières résiduelles (GMR) de la MRC	4.3.1 Inviter la responsable du dossier de la MRC à se joindre à la démarche 4.3.2 Identifier les actions possibles et réalisables pour le comité SADM afin de renforcer le pouvoir d'agir 4.3.3 Intégrer une démarche avec des municipalités pour la gestion optimale des matières résiduelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaboration entre le milieu municipal et les organismes du milieu</li> <li>• Réalisation des actions concertées</li> </ul>
4.4 Valoriser les matières résiduelles compostables utiles à la production alimentaire	4.4.1 Inviter les écocentres à s'impliquer 4.4.2 Développer des projets avec les écocentres 4.4.3 Établir des liens avec les entrepreneurs qui utilisent les écocentres	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer un projet pilote avec un écocentre</li> <li>• Le nombre de municipalités qui ont mis dans leur contrat d'entretien un site de dépôt de résidus</li> </ul>
4.5 Accompagner les citoyens dans une démarche de fabrication de compost de qualité	4.5.1 Organiser des ateliers pour le citoyen 4.5.2 Mettre en place des brigades vertes 4.5.3 Organiser des ateliers dans les écoles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir au moins 5 municipalités qui ont accès à un compost de qualité</li> </ul>

## AXE 5 : ÉDUCATION ET SENSIBILISATION

OBJECTIFS	STRATÉGIES	CIBLES
5.1 Inclure la jeunesse (écoles, camps de jour, CPE, maisons des jeunes, etc.) dans la démarche du SADM	5.1.1 Organiser des ateliers/activités à offrir dans les cours en utilisant notamment les outils existants 5.1.2 Créer des espaces pour faire vivre des expériences (ex : Les Jardins solidaires) 5.1.2 Former un comité jeunesse	
5.2 Favoriser la transmission de savoir entre les plus jeunes et les aînés	5.2.1 Offrir des ateliers accessibles et abordables 5.2.2 Monter des activités intergénérationnelles 5.2.3 Inclure les Premières Nations dans la transmission des meilleures pratiques agricoles	
5.3 Former des jardiniers amateurs	5.3.1 Créer des cellules de mentorat sur les lieux de jardinage 5.3.2 Créer des kits de départ disponibles dans les municipalités (ex. par le biais du service des loisirs)	
5.4 Communiquer les initiatives porteuses déjà en place	5.4.1 Répertorier les initiatives existantes 5.4.2 Créer un plan de communication pour joindre les différentes clientèles ciblées (journal municipal, espace de rencontre, organismes communautaires, etc.) 5.4.3 Mener des efforts de sensibilisation au niveau du gaspillage alimentaire. 5.4.4 Centraliser les informations (opportunité de troc pour les semis, transport, surplus disponibles, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer un plan de communication</li> </ul>
5.5 Sensibiliser les élus et les administrations à l'importance de favoriser et soutenir les initiatives d'autosuffisances alimentaires	5.5.1 Appuyer la création et la mise en œuvre de politiques de villages nourriciers et s'assurer que des budgets seront planifiés en conséquence 5.5.2 Appuyer la création des plans d'agriculture urbaine et les modifications des zonages agricoles (si pertinents) 5.5.3 Appuyer la révision des réglementations afin de se conformer à la nouvelle réalité agroalimentaire	

## AXE 6 : ÉDUCATION ET SENSIBILISATION

OBJECTIFS	STRATÉGIES	CIBLES
6.1 Assurer un suivi régulier des différents travaux menés dans le cadre du SADM	<p>6.1.1 Déterminer une fréquence optimale pour les rencontres du comité SADM</p> <p>6.1.2 Évaluer la progression des actions lors des rencontres du comité SADM</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire un bilan des activités lors des rencontres</li> </ul>
6.2 Assurer le financement des activités du SADM à long terme	<p>6.2.1 Créer un <i>membership</i> (évaluer la possibilité d'avoir recours à un financement par cotisation)</p> <p>6.2.2 Évaluer la possibilité d'utiliser les sommes résiduelles des redevances du programme de gestion des matières résiduelles (PGMR)</p> <p>6.2.3 Évaluer la possibilité de créer un fonds financé par les municipalités</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communiquer avec philanthropie Lanaudière pour avoir des explications sur le fonctionnement des fonds.</li> </ul>
6.3 Réfléchir à un fonctionnement autonome et adapté aux réalités des partenaires du SADM	<p>6.3.1 Évaluer la faisabilité d'intégrer le contenu des rencontres du comité SADM aux rencontres du CLDS, et faire les démarches en ce sens si l'évaluation est positive</p> <p>6.3.2 Évaluer la faisabilité que certains partenaires assurent le leadership dans certains dossiers, et déléguer ces dossiers si l'évaluation est positive</p> <p>6.3.3 Déterminer une stratégie visant l'embauche d'une ressource assurant la coordination de la démarche, et mettre celle-ci en œuvre</p>	

